



Paris, le 14 février 2018

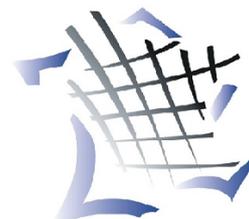
Stratégie santé : Face à l'urgence financière, l'APVF plaide pour une mise en œuvre rapide

L'Association des petites villes de France a écouté avec beaucoup d'attention la présentation par le Premier ministre et la Ministre de la Santé, le mardi 13 février, de la nouvelle « Stratégie de transformation du système de santé ». L'APVF salue la **mobilisation de nouvelles ressources financières**, notamment dédiées à l'accélération de la transformation numérique dans le domaine de la santé.

L'APVF estime néanmoins que le calendrier de mise en œuvre de cette stratégie doit être accéléré, et notamment sur la question du financement des hôpitaux. L'annonce de la mise en place d'une « task-force » chargée de réfléchir à des alternatives à la tarification à l'activité (T2A), qui rendra ses conclusions d'ici la fin de l'année 2019, paraît **en-deça des attentes des professionnels de santé et des élus locaux**. Alors que de nombreux petits établissements hospitaliers, notamment les établissements isolés, connaissent de très sérieuses difficultés budgétaires, l'APVF ne peut que réitérer l'importance d'avancer rapidement sur ce dossier. L'APVF sera en particulier très attentive au respect de l'engagement pris par le Président de la République de limiter à 50% le recours à la T2A d'ici la fin du quinquennat.

Concernant le volet relatif à l'organisation territoriale des soins, l'APVF salue la volonté du Gouvernement de développer de nouveaux dispositifs de médecine ambulatoire. L'association rappelle néanmoins la nécessité d'adopter une approche territoriale globale qui implique l'ensemble des acteurs de l'offre de soins. L'APVF propose ainsi la création de « **territoires prioritaires de santé** ». Sur le modèle des « quartiers prioritaires » de la politique de la ville, ils pourraient s'adresser aux territoires où l'offre de soins est la plus réduite, notamment en milieu rural et périurbain.

D'autre part, le Premier ministre ayant promis une réflexion « sans tabou » sur le numerus clausus, l'APVF rappelle, face à l'aggravation préoccupante de la désertification médicale, les limites des mesures incitatives et demande au Gouvernement une réflexion « sans tabou » sur l'éventualité de **mesures de régulation** de l'installation des médecins dans les zones les plus déficitaires.



Qu'il s'agisse de la question du financement ou de l'organisation territoriale, l'APVF apportera sa contribution à la concertation menée par le Ministère de la Santé dans les trois prochains mois. Cette concertation doit déboucher sur des **mesures concrètes qui pourront être rapidement mises en œuvre** sur l'ensemble du territoire national.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 – 06 80 84 27 53 arobert@apvf.asso.fr

Atte OKSANEN, Chargé de mission - 06 30 26 23 95 aoksanen@apvf.asso.fr

APVF, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - www.apvf.asso.fr